

# Récapitulatif

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet FINAXO ENVIRONNEMENT sur la commune principale de l'AIOT Chaussee Brunehaut 02220 Ciry-Salsogne.**

**La référence de votre dossier est A-2-OE5UPD1XD et concerne une demande de type "une déclaration initiale"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 08/12/2022 à 11h08 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- pascalcolignon@finaxo.fr (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- pascalcolignon@finaxo.fr (pour rappel, déclarant)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **39829648300058**

Raison sociale **FINAXO ENVIRONNEMENT**

Forme juridique **SA à conseil d'administration (s.a.i.)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**CHS BRUNHAUT**

**CIRY SALSOGNE**

**02220 CIRY SALSOGNE**

### Signataire

Nom : **COLIGNON**

Prénom : **PASCAL**

Qualité : **PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL**

Adresse électronique : **pascalcolignon@finaxo.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 326480147**

Téléphone portable : **+(33) 607549451**

## Référent

Nom : **COLIGNON**

Prénom : **PASCAL**

Fonction : **PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL**

Adresse électronique : **pascalcolignon@finaxo.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 326480147**

Téléphone portable : **+(33) 607549451**

## Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **pascalcolignon@finaxo.fr**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **FINAXO ENVIRONNEMENT**

Description des activités :

**Depuis 40 ans la société Finaxo conçoit, fabrique et commercialise des lamelles de décantation destinées au traitement primaire des eaux usées, des eaux pluviales et de l'eau potable. Avant son déménagement à Ciry Salsogne l'unité de production de lamelles de décantation de Finaxo était basée à Fismes 12 allée des Missions 51170 et relevait du régime de la déclaration selon le récépissé de la Préfecture de la Marne délivré le 20 septembre 2005 N°DA 2005-164. Le système lamellaire de Finaxo est basé sur : - des plaques rectangulaires thermoformées réalisées à partir de bobines de polystyrène choc traitées avec un additif anti UV et ayant l'agrément de conformité sanitaire, - des modules constitués par la juxtaposition en miroir de deux plaques thermoformées assemblées soit par soudeuse ultrason ou thermique soit agrafées créant ainsi des tubes de décantation hexagonaux "structure nid d'abeille" avec un degré d'inclinaison de 60° ou 55°, - des blocs parallélépipédiques obtenus par l'agrafage de plusieurs modules insérés ou non dans les cadres en inox. Les lamelles de décantation de Finaxo sont utilisées dans plusieurs domaines d'application : - la décantation des eaux brutes de surface à destination de la production d'eau potable, - la décantation des eaux résiduaires urbaines, industrielles et agricoles pour l'élimination des matières en suspension et des métaux lourds, - l'élimination des polluants organiques et inorganiques en combinaison avec la coagulation et la floculation dans l'eau résiduelle, - la décantation des eaux fluviales, - la séparation des hydrocarbures. L'unité de fabrication a une capacité de production annuelle de 250 000 plaques lamellaires. Cette production correspond à 600 tonnes de polystyrène choc par an.**

**Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :**

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

## 4 - Localisation

### Localisation de l'installation

Adresse **Chaussee Brunehaut 02220 Ciry-Salsogne**

X : 734168

Y : 6919385

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2661	1-c	Transformation de polymères	Quantité susceptible d'être traitée 4.5 t/j	D	0,225 t x20 h = 4,5 t/j 80 palettes
2662	2	Stockage de polymères	Volume stocké 800 m3	D	x 10 m3 = 800 m3

## 6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduelles, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduelles issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **OUI**

Origine et la nature des rejets :

**Fumées issues du thermoformage des plaques de polystyrènes**

Est-il prévu des dispositifs de captation ou de traitements sur site ? **OUI**

Traitement :

**Les fumées sont captées à l'aide d'un extracteur équipé d'un filtre**

Autres sources :

**Le polystyrène ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour la santé et pour l'environnement selon les dispositions du règlement de la Commission Européenne n° 1272/2008.**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Les chutes de production issues de la fabrication des plaques lamellaire sont stockées dans des bennes à l'extérieur et revendues à une société spécialisée dans le recyclage des matières plastiques, la société Paprec.**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**L'atelier et le bâtiment de stockage sont équipés d'extincteurs installés par une société spécialisée, la société Desautel.**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

## Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

### **7 - Pièces justificatives**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**Plan de cadastre Rayon 100 mètres.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**Plan de cadastre Rayon 35 mètres.pdf**